

Délégation Départementale
de la Corrèze

Pôle Santé Environnement

Destinataires

MONSIEUR - SUEZ BRIVE (carlos.carneiro@suez.com)
 MONSIEUR LE PRESIDENT - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE (helene.moulinier@agglodebrive.fr)
 MONSIEUR LE PRESIDENT - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE (dominique.vialle@agglodebrive.fr)
 MONSIEUR LE PRESIDENT - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE (aurelie.boyer@agglodebrive.fr)
 MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE ALLASSAC (mairie@allassac.fr)
 MONSIEUR LE DIRECTEUR - SUEZ BRIVE (bastien.ripoll@suez.com)

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE

Prélèvement	00123392	Commune	ALLASSAC
Unité de gestion	0625 COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE	Prélevé le :	jeudi 28 décembre 2023 à 11h49
Installation	UDI 001519 ALLASSAC BOURG	par :	NADINE ANTUNES (LDA)
Point de surveillance	0000002770 LA ROCHE	Type visite :	D1
Localisation exact	Chez Mme Gorse	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE 1901

Type de l'analyse : MX

Code SISE de l'analyse : 00129698

Référence laboratoire : 23122208321301

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX				
Cuivre	0,0014 mg/L	2	1	
Nickel	<0,5 µg/L	20		
Plomb	<0,5 µg/L	10		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00123392)

Examen conforme aux limites et références de qualité fixées par le code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R. 1321-38). Ces teneurs en plomb, en cuivre et en nickel ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été respectivement mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

TULLE le 24 janvier 2024

Pour la Directrice de la Délégation
départementale de la Corrèze,
La Responsable du pôle bi-départemental
santé environnement,



Mathilde RASSELET